

**Extrait du Registre**

**Des Délibérations du Conseil Municipal**

**2017-12-39 - BUDGET PRIMITIF DE LA VILLE POUR L'EXERCICE 2018**

L'an deux mil dix-sept, le 15 décembre, à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal de la Commune, dûment convoqué, s'est réuni à la Salle Municipale de la Maison des Associations, sous la présidence de :

**Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras.**

Nombre des conseillers municipaux en exercice : 33

Date de la convocation du Conseil Municipal : 8 décembre

**PRÉSENTS :**

Marie-Hélène DES ESGAULX, Maire de Gujan-Mestras

Xavier PARIS, Élisabeth REZER-SANDILLON, Évelyne DONZEAUD, David DELIGEY, Annie DUROUX, Ludovic DUCOURAU, André MOUSTIÉ, adjoints

Chantal DABÉ, André CASTANDET, Nicole NUGEYRE, François-Xavier RAHIER, Maryse LALANDE, Bruno DUMONTEIL, Bernard COLLINET, Sylvie BANSARD, Michèle BOURGOIN, Tony LOURENÇO, Maxime KHELOUFI, Michelle LOUSSOUARN, Claude RAULIN, Danièle DUBOURDIEU, Alain POLI, Jacques CHAUVET, Sylviane STOME, Joël LE FLECHER, Jean-Jacques GUIGNIER, Christiane SIRET, conseillers municipaux

**ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION**

Monique POISSON donne procuration à Xavier PARIS

Mireille MAZURIER donne procuration à Ludovic DUCOURAU

Justine BONNEAUD donne procuration à Evelyne DONZEAUD

Patrick MALVAËS donne procuration à Marie-Hélène DES ESGAULX

Jérémy DUPOUY donne procuration à Sylviane STOME

**Tony LOURENÇO a été nommé secrétaire de séance**

Le Budget Primitif de la VILLE de GUJAN MESTRAS pour l'exercice 2018 est globalement équilibré à **30.740.635,00 euros**.

La section d'investissement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **7.035.665,00 euros**.

La section de fonctionnement s'équilibre tant en dépenses qu'en recettes à hauteur de **23.704.970,00 euros**.

L'ensemble des opérations est retracé dans le document comptable ci-annexé. Sur la base de ces éléments, je vous demande de bien vouloir adopter le budget primitif de la Ville pour l'exercice 2018.

Ce projet de délibération ayant été soumis à la Commission des Finances.

**DÉCISION DU CONSEIL MUNICIPAL : ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ AVEC 27 VOIX POUR ET 6 ABSTENTIONS (Jacques CHAUVET – Jean-Jacques GUIGNIER – Christiane SIRET – Sylviane STOME – Jérémy DUPOUY – Joël LE FLECHER)**

Ainsi délibéré à Gujan-Mestras, les jour, mois et an que dessus, et ont signé les membres présents.

Pour copie conforme au registre.

  
  
**Marie-Hélène DES ESGAUX**  
Maire de Gujan-Mestras

**Publication le 22 décembre 2017**  
**GUJAN-MESTRAS le 22 décembre 2017**